



WEST AFRICAN TAX | FORUM DES ADMINISTRATIONS
ADMINISTRATION FORUM | FISCALES OUEST AFRICAINES

...engaging for development

RAPPORT ANNUEL

2022 —





WEST AFRICAN TAX | FORUM DES ADMINISTRATIONS
ADMINISTRATION FORUM | FISCALES OUEST AFRICAINES

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

RAPPORT ANNUEL 2022

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	03
MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	04
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	05
MISSION, VISION ET OBJECTIFS	06
BREF HISTORIQUE DU FAFOA	07
PHILOSOPHIE ET VALEURS FONDAMENTALES	08
HISTOIRES À SUCCÈS	09
PRINCIPALES RÉALISATIONS	09
PROJETS ET PROGRAMMES	16
COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES	19
RAPPORTS FINANCIERS	20
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES	20
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	21
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	22
PRIX, DONS ET SUBVENTIONS	27
PERSPECTIVES D'AVENIR	27
REMERCIEMENTS	28
ANNEXES	

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Chers membres et distingués partenaires,

En ma qualité de président de notre prestigieux Forum des administrations fiscales ouest-africaines, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de notre organisation. Je suis fier de vous annoncer que notre organisation a connu une croissance et un succès significatifs au cours de l'année écoulée, en dépit d'un environnement mondial difficile.

En 2022, le Forum a continué à miser sur sa mission d'encourager une meilleure collaboration entre les quinze (15) États membres de la CEDEAO en vue d'améliorer la qualité des services de leurs administrations fiscales. Nous y sommes parvenus grâce à plusieurs initiatives visant à améliorer le développement professionnel de nos membres, à promouvoir une politique fiscale saine et à fournir un leadership éclairé dans le domaine de la fiscalité.

Le FAFOA a renforcé son personnel et nous sommes fiers d'accueillir de nouveaux collaborateurs de toute l'Afrique de l'Ouest qui partagent notre engagement en faveur de l'excellence et du professionnalisme. Nous avons également consolidé nos partenariats avec d'autres organisations et sponsors afin de mieux servir nos membres et la communauté fiscale dans son ensemble.

En 2022, nous avons lancé plusieurs initiatives visant à promouvoir le développement professionnel de nos membres. Nous avons organisé de nombreux programmes de formation et événements éducatifs, notamment des webinaires, des conférences et des ateliers. Ces événements ont permis à nos membres d'apprendre auprès d'experts de premier plan dans le domaine de la fiscalité.

Nous avons également réalisé des progrès significatifs dans la défense de la réforme fiscale et l'avancement de la politique fiscale. Le FAFOA s'est engagé dans un important dialogue avec les décideurs politiques, les régulateurs et d'autres parties prenantes afin de promouvoir des politiques fiscales justes et efficaces qui soutiennent la croissance et le développement économiques. Nous avons également contribué au discours public sur les questions fiscales par le biais de documents de réflexion, de recherches et de publications.

Enfin, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à tous nos membres et collègues qui ont contribué au succès de notre organisation en 2022. Votre dévouement, votre expertise et votre travail acharné nous ont permis de réaliser de grandes choses, et je suis honoré de faire partie de cette communauté de professionnels de la fiscalité.

Pour ce qui est de l'avenir, notre organisation reste fidèle à sa mission, qui est d'améliorer la compréhension et la pratique de la fiscalité. Nous continuerons à innover, à collaborer et à jouer un rôle de premier plan dans le domaine de la fiscalité, et je suis convaincu que le FAFOA continuera à apporter des contributions significatives à la profession fiscale et à la société dans son ensemble dans les années à venir.

Je vous souhaite bonne chance dans vos projets futurs.

Cordialement,

Yankoba Darboe
Président du FAFOA

MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Chers membres et collègues,

J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport annuel de notre organisation fiscale pour l'année 2022. En tant que Secrétaire exécutif de cette prestigieuse organisation, je suis fier de pouvoir dire que nous avons franchi des étapes importantes au cours de l'année écoulée, malgré les défis auxquels nous avons été confrontés.

Il y a eu de bonnes nouvelles à célébrer en 2022. Le président du FAFOA, le Commissaire général de la Gambia Revenue Authority (GRA), M. Yankuba Darboe, a été réélu non seulement en tant que président du Conseil du FAFOA, mais aussi au Conseil du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). D'autres membres du FAFOA sont également représentés au Conseil de l'ATAF, notamment Philippe Kokou Tchodie, réélu Président de l'ATAF, et le Président exécutif du Federal Inland Revenue Service (Office fédéral des impôts) du Nigeria, M. Muhammad M. Nami, membre du Conseil de l'ATAF.

L'année 2022 a été une année de transformation, d'innovation et de collaboration pour le FAFOA. Nous avons travaillé sans relâche pour faire face à la complexité du paysage fiscal et fournir à nos membres les outils, les ressources et les connaissances les plus récents pour naviguer dans les lois et réglementations fiscales en constante évolution.

Le FAFOA a renforcé ses partenariats avec d'autres organisations et parties prenantes afin de mieux servir ses membres et la communauté fiscale au sens large.

Le FAFOA continue de fournir aux pays membres une plateforme pour une coopération active et efficace dans le partage d'informations et de connaissances afin d'améliorer la qualité de l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest. Nous avons fourni des programmes de formation et d'autres services aux pays membres dans des domaines tels que l'audit informatisé dans le secteur minier, l'analyse et la gestion des données, et bien d'autres encore.

Je suis également heureux de porter à votre connaissance que j'ai représenté le FAFOA dans un certain nombre de réunions de haut niveau avec d'autres autorités fiscales, notamment l'ATAF, la CATA et le CREDAF, pour n'en citer que quelques-unes. L'agenda du FAFOA a été discuté lors des conversations concernant les nouvelles approches et les systèmes fiscaux innovants, y compris la collaboration régionale et mondiale.

Le présent rapport passe en revue les principales activités entreprises par le FAFOA tout au long de l'année, ainsi que des résumés clés des projets, des programmes et de nos interactions avec les pays membres.

Nous vous remercions pour votre partenariat et attendons avec impatience une grande collaboration en 2023.

Cordialement,

Secrétaire exécutif

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport est un résumé des activités entreprises par le FAFOA dans la poursuite de sa mission, de sa vision et de ses objectifs. Le rapport couvre les activités financières et opérationnelles du FAFOA, y compris les sources et l'utilisation des fonds, les programmes de formation et autres programmes entrepris au cours de l'année 2022.

Le FAFOA a collaboré activement avec diverses organisations en vue de renforcer l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest, notamment l'Open Society Foundation (OSF), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Bureau international de documentation fiscale (IBFD), le Centre Sud, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Ces collaborations ont débouché sur plusieurs initiatives, telles que le développement en cours d'une plateforme de formation en ligne à la politique fiscale, des séances d'information technique sur la détermination de l'assiette fiscale, des activités de recherche fiscale et la fourniture d'une assistance technique à certains pays d'Afrique de l'Ouest.

Le FAFOA a également participé à plusieurs activités, telles que le Forum de coopération sur l'administration fiscale de l'initiative « la ceinture et la route » (Belt and Road Initiative, BRI) et le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT). En outre, l'organisation a effectué des visites de sensibilisation à la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO, au bureau national de la Banque africaine de développement (BAD) au Togo et à la Banque ouest-africaine de développement afin de renforcer les partenariats.

Nous avons également élaboré et mis en œuvre un programme d'assistance technique permettant aux États membres de demander de l'aide dans les domaines où ils présentent des faiblesses et de fournir de l'assistance dans les domaines où ils sont compétents.

Dans l'ensemble, le FAFOA encourage les États membres à payer leurs cotisations annuelles pour soutenir les activités de l'organisation, à parrainer les membres des Comités pour qu'ils assistent aux réunions, et à revoir la signature d'un protocole d'accord avec la Commission de la CEDEAO. L'organisation a signé un protocole d'accord avec le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) afin de renforcer la collaboration entre les deux institutions.

Enfin, les partenariats du FAFOA avec plusieurs organisations et sa participation active aux activités démontrent son engagement pour l'amélioration de l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest. Les recommandations de l'organisation constituent une feuille de route pour ses activités futures et la réalisation de ses objectifs.



13ème session du Conseil tenue à Dakar (Sénégal), 24 et 25 mai 2022



MISSION, VISION ET OBJECTIFS

La mission du FAFOA est de fournir une plateforme pour encourager une forte collaboration entre tous les Etats membres de la CEDEAO en vue d'améliorer la qualité de l'administration fiscale dans les Etats respectifs. Sa vision est de promouvoir une administration fiscale efficace et efficiente dans les États membres de l'Afrique de l'Ouest. Les objectifs du FAFOA sont les suivants :

1. Encourager une collaboration étroite et le partage d'informations entre tous les États membres de la CEDEAO en vue d'améliorer la qualité de l'administration fiscale ;
2. Faire en sorte que tous les États membres d'Afrique de l'Ouest s'expriment d'une seule voix cohérente sur les questions de politique et d'administration fiscales au sein des organisations fiscales internationales ;
3. œuvrer pour que les besoins et les expériences des États membres de l'Afrique de l'Ouest soient reflétés dans les décisions prises par les organes d'administration fiscale aux niveaux international et multilatéral ; et
4. Être le point de contact pour les questions fiscales en Afrique de l'Ouest.



13ème session du Conseil tenue à Dakar (Sénégal), 24 et 25 mai 2022

BREF HISTORIQUE DU FAFOA

Le FAFOA a été porté sur les fonds baptismaux par l'adoption d'un Accord par l'Assemblée générale des États membres afin de contribuer à l'efficacité de l'administration fiscale et à l'amélioration de la prestation des services publics à l'appui du développement des pays d'Afrique de l'Ouest. Sa réunion inaugurale s'est tenue à Abuja, au Nigeria, le 12 septembre 2011. L'adhésion au FAFOA est ouverte à tous les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'article 10 de l'Accord FAFOA établit l'Assemblée générale, le Conseil et le Secrétariat comme ses principaux organes. L'Assemblée générale est l'organe de décision le plus élevé du FAFOA et se compose de tous les chefs des administrations fiscales des États membres ou de leurs représentants autorisés. Un Conseil de six (6) membres est élu par l'Assemblée générale pour convoquer les réunions de l'Assemblée générale, accepter les candidatures de nouveaux membres, préparer et soumettre les plans stratégiques et les plans de travail du FAFOA à l'Assemblée générale, et superviser le Secrétariat. Le Secrétariat est dirigé par un Secrétaire exécutif qui rend compte au Président du Conseil. Le Secrétariat est responsable de l'administration quotidienne des opérations du FAFOA et de la présentation régulière de rapports sur ces opérations au Conseil.

M. Babatunde Oladapo occupe actuellement le poste de Secrétaire exécutif pour un mandat de quatre (4) ans. M. Oladapo est assisté par cinq (5) membres du Federal Inland Revenue Service of Nigeria (FIRS) et un (1) employé de l'Office Togolais des Recettes (OTR) en tant qu'employés détachés qui remplissent des fonctions de comptabilité, d'administration, de renforcement des capacités, de communication, de gestion de projet et de recherche au sein du Secrétariat. Le Secrétaire exécutif et tous les autres membres du personnel du Secrétariat sont rémunérés par leur administration d'origine.



PHILOSOPHIE ET VALEURS FONDAMENTALES

L'objectif du FAFOA est de renforcer la capacité des administrations fiscales en Afrique de l'Ouest par le truchement d'un partage efficace d'informations et d'expériences, et de devenir la voix unifiée sur les questions fiscales dans la région ouest-africaine. Dans la poursuite de ses buts et objectifs, le FAFOA a défini et adopté des valeurs fondamentales comme principes directeurs dans la conduite de ses activités et dans son interaction avec les parties prenantes et le grand public. Ces valeurs clés sont les suivantes :

Intégrité : honnêteté et franchise dans toutes les relations commerciales et professionnelles et promotion de la responsabilité et de la transparence par le biais d'un système de contrôle approprié et solide, d'une bonne gouvernance et d'une gestion adéquate des risques financiers.

Loyauté : loyauté envers le FAFOA et ses pays membres en démontrant un engagement envers la cause et les intérêts de l'organisation.

Dévouement et désintéressement : consacrer du temps et des efforts au travail et aux activités du FAFOA dans la poursuite de ses objectifs et de son mandat.

Travail d'équipe : travailler ensemble et coopérer à des buts et objectifs communs.

Décence et discipline : politesse, maîtrise de soi, courtoisie et respect à l'égard des parties prenantes et des personnes extérieures au FAFOA.

Confidentialité : respecter la confidentialité des informations acquises dans le cadre des affaires et des associations professionnelles et s'abstenir de divulguer ces informations sans y être directement autorisé.

Diversité, respect mutuel et inclusion : faire en sorte que l'équité, le respect mutuel et l'inclusion de personnes d'origines diverses dans le cadre des activités du FAFOA soient considérés comme une règle directrice.

Comportement professionnel : s'abstenir de tout acte susceptible de jeter le discrédit sur soi-même ou sur le FAFOA.

Neutralité politique : ne pas s'engager dans une activité politique à titre officiel, étant au FAFOA.

HISTOIRES À SUCCÈS

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le FAFOA a réalisé des avancées majeures en menant à bien les activités prévues dans le plan annuel pour 2022. Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les activités réalisées.

ACTIVITÉ	LIEU	TYPE	DATE	STATUT
Portail de formation eLearning sur les questions cruciales en matière de politique fiscale	Virtuel	En ligne à son propre rythme	A déterminer (AD)	Travaux en cours (TEC)
Portail de formation eLearning sur l'automatisation et la pratique de la TVA	Virtuel	En ligne à son propre rythme		TEC
Conférence des correspondants nationaux	Virtuel	Conférence	2 février	Terminé
Visite de pays	Côte d'Ivoire et Cabo Verde	Visite physique	14-18 février	Terminé
Réunion inaugurale du comité de gestion des risques d'indiscipline fiscale du FAFOA	Virtuel	Atelier	28-29 mars	Terminé
Réunion inaugurale du réseau d'audit technique du FAFOA	Virtuel	Atelier	26-27 avril	Terminé
Formation conjointe FAFOA/GIZ sur l'audit fiscal du secteur fiscal basé sur les risques dans le secteur minier	Togo	Formation	9-13 mai	Terminé
Analyse et gestion des données pour les administrations fiscales	Sénégal	Formation	24-27 mai	Terminé
Réunion du Conseil	Sénégal	Réunion	24 -25 mai	Terminé
Briefing technique Centre Sud -FAFOA sur les règles types relatives à la détermination de l'assiette fiscale	Virtuel	Atelier	7-8 juin	Terminé
Prestation de services dans l'administration fiscale - Post COVID-19	AD	Formation	19-21 juillet	Terminé
Réunions des Comités du FAFOA	Bénin	Réunion	19 septembre	Terminé
Conseil du FAFOA et réunions des donateurs/partenaires	Bénin	Réunion	20 septembre	Terminé
Stimuler l'administration des recettes par un leadership efficace et à une gestion efficace et une bonne gouvernance d'entreprise	Bénin	HLPD	21-22 septembre	Terminé
Assemblée générale	Bénin	Réunion	23 septembre	Terminé



Formation conjointe CEDEAO-WATAF sur « l'audit basé sur les risques à l'aide de techniques d'audit assisté par ordinateur (CAAT) dans le secteur minier », 9 au 13 mai à Lomé Togo

Le Secrétariat du FAFOA a mené plusieurs activités de recherche en 2022. Ces activités lui ont permis de contribuer à la réalisation de ses objectifs de production et de diffusion d'études sur les questions fiscales afin d'éclairer l'élaboration des politiques fiscales et leur mise en œuvre.



Formation conjointe CEDEAO-WATAF sur « l'audit basé sur les risques à l'aide de techniques d'audit assisté par ordinateur (CAAT) dans le secteur minier », 9 au 13 mai à Lomé Togo

En 2022, notre équipe de recherche a commencé à travailler sur deux documents de travail : (i) Attitude en matière de discipline fiscale en Afrique de l'Ouest : Cas du Sénégal et de la Sierra Leone et ; (ii) Efficacité du recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest. Les rapports seront publiés en vue de susciter des commentaires et de favoriser le débat.



Deux rapports de visite d'étude sur la « Création des bases de données pour la mise place d'un système d'information fiscal et la prestation de services publics de qualité » ont été élaborés en collaboration avec l'autorité fiscale du Liberia (LRA) et l'Office Togolais des Recettes (OTR). La principale recommandation pour les deux pays est qu'un laboratoire dédié aux bases de données administratives fiscales stimulera un grand nombre d'analyses et de conclusions qui peuvent améliorer la mobilisation des recettes.

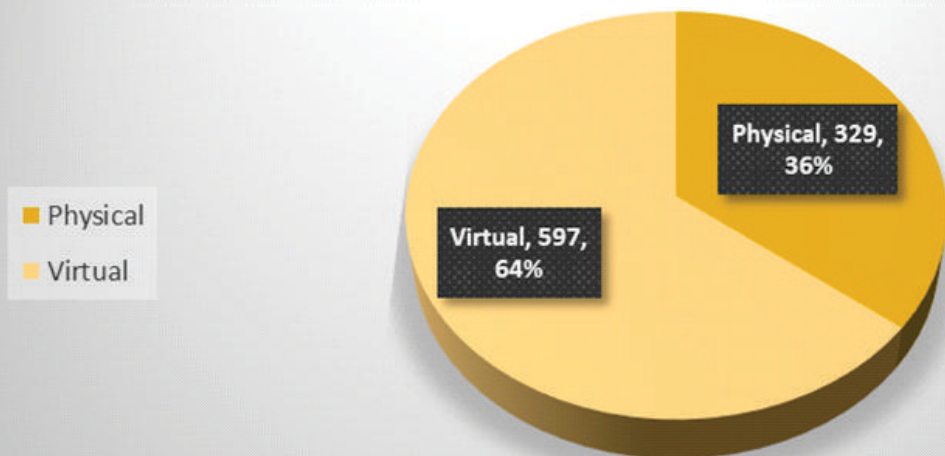


Analyse et gestion des données à Dakar (Sénégal), du 24 au 27 mai 2022

De nombreux articles traitant de sujets variés en anglais et en français ont été publiés sur le blog du FAFOA en 2022.



Nombre de personnes formées en 2022



Nombre cible de personnes à former pour l'année

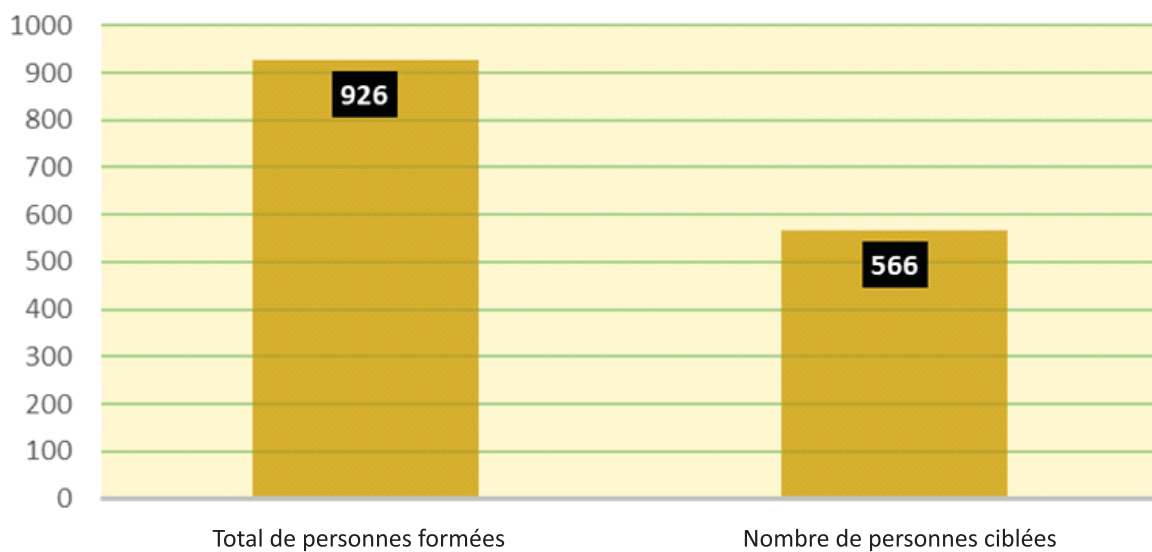




Table ronde ONU-WATAF sur le rôle des parlementaires dans la mobilisation des recettes intérieures dans l'ère post-COVID, 7-8 novembre 2023 en Gambie

PROJETS ET PROGRAMMES

Aperçu des différents projets et programmes menés au cours de l'année 2022 en partenariat avec diverses organisations.

INSTITUTION	ACTIVITÉ	DATE	STATUT
INITIATIVE FISCALE D'ADDIS	Webinaire de haut niveau sur la fiscalité et les affaires en Afrique	15 février 2022	Terminé
	Webinaire sur le modèle de maturité de la transformation numérique.	3 mars 2022	Terminé
	Assemblée générale de l'ATI	23 mars 2022	Terminé
	Événement parallèle de l'ATI au forum sur le financement du développement 2022 de l'ECOSOC	28 avril 2022	Terminé
	Webinaire sur la présentation de l'outil d'évaluation BEPS	02 juin 2022	Terminé
	Atelier régional sur les dépenses fiscales en collaboration avec CEP/IDOS/ECOWAS-PATF	27-28 juillet 2022	Terminé
RÉSEAU D'ORGANISATIONS FISCALES	1 ^{ère} Conférence du NTO sur le thème « Renforcer les partenariats plus solides pour lutter contre les flux financiers illicites liés à la fiscalité »	18-22 octobre 2021	Terminé
	Événement parallèle sur « la fuite des capitaux, la planification fiscale (agressive) par les entreprises multinationales (EMN) et les FFI liés aux EMN »	28 avril 2022	Terminé



	Participation à l'élaboration des questions de l'enquête sur les besoins des membres de l'ONT		Terminé
	Réunion du Conseil/AG	8-10 juin 2022	Terminé
	Participation à l'élaboration d'un document de stratégie de communication pour l'ONT	Juin-août	Terminé
	Participation au processus de cartographie/validation des parties prenantes de l'ONT	Juin - août	Terminé
	13 ^{ème} Réunion du Conseil	1er septembre 2022	Terminé
	Réunion sur le commerce électronique et la fiscalité (EGM)	7-8 juin 2022	Terminé
Groupe d'experts ad hoc de la CNUCED	OXFAM a fait une présentation lors de la session technique organisée par le FAFOA sur la déclaration du Cadre Inclusif (CI) du 8 octobre 2021	26-27 octobre 2021	Terminé
OXFAM	Atelier hybride intitulé « Fiscalité de l'industrie numérique : Une perspective africaine »	27 janvier 2022	L'atelier a permis de recueillir les réponses africaines aux recommandations du Panel FACTI 2020 de l'ONU sur la fiscalité de l'économie numérique. Ces recommandations seront liées aux idées du pilier 2 de l'OCDE sur l'impôt minimum et leur relation avec les règles de répartition de l'OCDE



Comité des études fiscales, Université de Nairobi	Une délibération sur l'état d'avancement de l'adoption du rapport du Groupe de haut niveau (HLP) de l'UA/UNECA sur les flux financiers illicites (FFI) en Afrique a été organisée par le Secrétariat en collaboration avec OXFAM, Nigeria et le Civil Society Legislative Advocacy Center (CISLAC), Nigeria	09 février 2022	Le dialogue a été organisé pour examiner les recommandations du panel, évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre et envisager certaines activités spécifiques aux pays, en mettant l'accent sur les expériences du Kenya, du Nigeria et du Sénégal
Centre Sud -FAFOA	Atelier conjoint sur la fiscalité de l'économie numérisée	Juin- 7- 8, 2022	Terminé
Parlement de la CEDEAO, Abuja, Nigeria	Présentation au Parlement de la CEDEAO : « Les nouvelles questions fiscales mondiales et les défis de la mobilisation des ressources intérieures pour le développement en Afrique de l'Ouest »	18 juin 2022	Terminé
Liberia Revenue Authority (LRA, Administration fiscale du Liberia)	Une étude exploratoire pour la LRA afin de déterminer le potentiel et les besoins des bases de données administratives fiscales au sein des AF en Afrique de l'Ouest	29-31 août 2022	Terminé
Office Togolais des Recettes	Une étude exploratoire à la LRA afin de déterminer le potentiel et les besoins des bases de données administratives fiscales au sein des AF en Afrique de l'Ouest.	28-30 septembre 2022	Terminé
BRITACOM	Activité de la journée thématique (1)	23 juin 2022	Terminé
	2ème Activité de la journée thématique de l'administration fiscale	04 août 2022	Terminé
	3ème BRITACOF	19-21 septembre 2022	Terminé

COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES

Nous avons travaillé avec les pays membres sur des questions telles que le renforcement des capacités, le partage d'informations et d'expériences, etc. Nous avons développé et rendu opérationnel un formulaire de demande d'assistance technique pour les pays membres afin d'identifier et de demander des domaines de besoin et également d'identifier et de fournir des domaines de compétence pour aider les autres qui ont des faiblesses dans ces domaines.

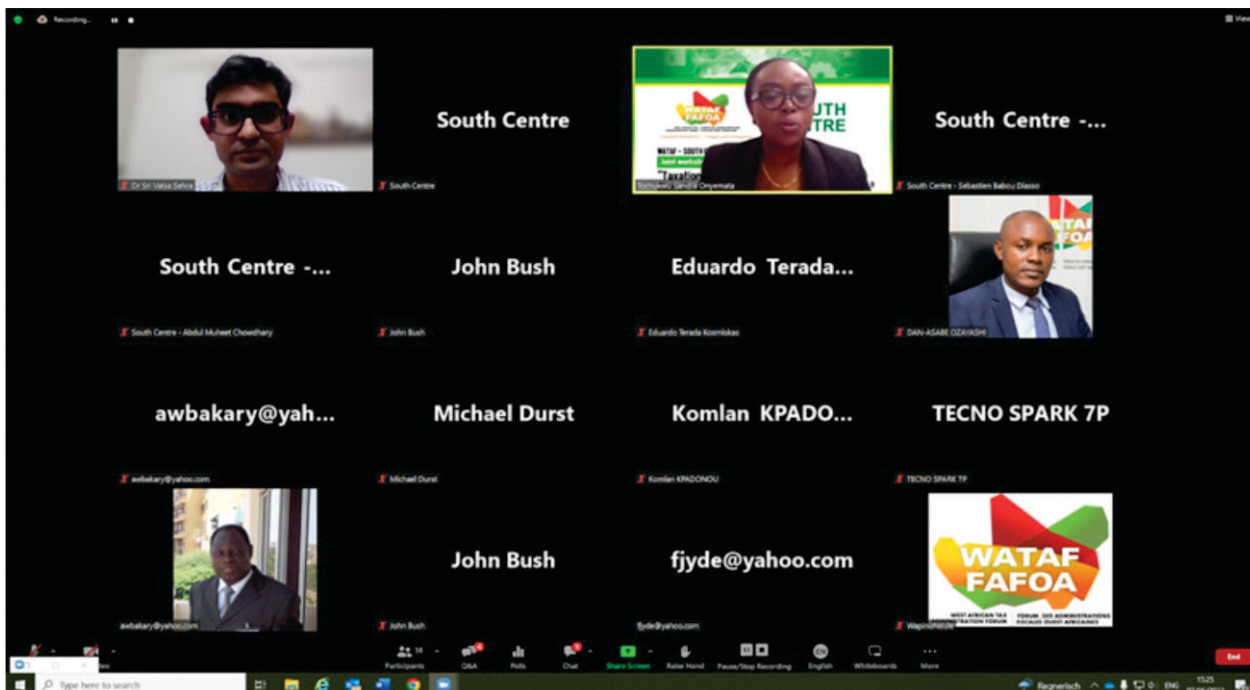
À titre d'exemple, nous avons reçu une demande d'assistance technique de la Gambie pour organiser d'une part une table ronde avec les parlementaires gambiens afin de discuter des questions émergentes en matière de fiscalité internationale et un atelier sur les prix de transfert pour le personnel de l'Autorité fiscale gambienne (GRA), d'autre part.

Le FAFOA a répondu à ces demandes d'assistance technique pour la GRA en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies du 7 au 11 novembre 2022.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Nous avons mis en place un programme de formation pour le personnel dans le domaine de l'image de marque d'entreprise pour les partenariats stratégiques et les relations entre les médias et les donateurs avec Dane Communications and Consulting Limited. Le programme de formation devrait renforcer les capacités du personnel dans leur mission de servir les pays membres.

member countries.



Atelier conjoint de South Center et du Forum des Administrations Fiscale de l'Afrique de l'Ouest (FAFOA) sur la fiscalité de l'économie numérique, 7-8 juin 2022

RAPPORTS FINANCIERS

Le résumé suivant des rapports financiers concerne les activités financières du FAFOA pour l'année 2022.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'état des recettes et des dépenses ci-dessous indique les fonds reçus et dépensés au cours de l'année de d'exploitation 2022.

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES				
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES				
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022				
			2022	2021
		Notes	USD	USD
Revenus		7	258 674	190 329
Dépenses		8	(286 872)	(246 643)
Gain/(Perte) sur la différence de taux de change			(38)	(54)
Excédent/ (Déficit) de l'exercice			(28 236)	(56 368)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'état de la situation financière ci-dessous montre les ressources financières du FAFOA à la fin de l'année d'exploitation 2022.

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES (FAFOA)			
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022			
		2022	2021
	NOTES	USD	USD
ACTIFS INCORPORELS			
Logiciels informatiques	2	13 449	5 890
ACTIFS COURANTS			
Compte client	3	192 120	150 134
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	117 357	193 838
TOTAL ACTIFS		322 926	349 862
FONDS, RESERVES & PASSIFS			
Fonds accumulés	5	316 898	345 134
PASSIFS COURANTS			
Comptes fournisseurs	6	6 028	4 728
TOTAL FONDS & PASSIFS		322 926	349 862

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les principes comptables exposés ci-dessous sont les principaux principes comptables adoptés par le Forum et ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers.

(a) Base de préparation

Les états financiers du Forum ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standard Boards (IASB), conformément aux exigences du Financial Reporting Council du Nigeria et aux dispositions de la loi sur les sociétés et les questions connexes, CAP C20, de 2004 de la Fédération du Nigeria.

(b) Objectif du FAFOA

Le FAFOA est créé en vue de contribuer à l'efficacité de l'administration fiscale et à l'amélioration de la prestation des services publics à l'appui au développement des pays d'Afrique de l'Ouest.

(c) Principales activités du Forum

Les activités du Forum consistent à :

- (i) promouvoir une administration fiscale efficace et effective dans les États membres d'Afrique de l'Ouest ;
- (ii) faire en sorte que tous les États membres africains parlent d'une seule voix cohérente sur les questions de politique et d'administration fiscales au sein du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et d'autres organisations fiscales internationales, etc.

(d) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars américains, qui est la monnaie convenue pour les transactions entre les pays membres.

(e) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des estimations et des hypothèses formulées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cet exercice ou dans l'exercice de la révision.

(f) Conversion des devises étrangères

Les transactions dans d'autres devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction (c'est-à-dire que les transactions en devises étrangères du Forum sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions).



(g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaissement et les dépôts bancaires.

(h) Revenus

Les revenus proviennent principalement des cotisations totales des organisations membres et des subventions d'autres organisations. Les revenus sont reconnus et comptabilisés à l'échéance au début l'exercice comptable.

(i) Honoraires d'audit courus

Les honoraires d'audit à payer sont comptabilisés dans les états financiers sur la base du taux de la Banque centrale du Nigeria (CBN) en vigueur au 31 décembre de l'exercice.

(j) Actifs incorporels

i. Comptabilisation et évaluation

Les actifs incorporels sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront à l'entité et que le coût de ces actifs peut être évalué de manière fiable. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend le coût des achats, y compris les droits d'importation et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux. Il comprend également les coûts directement imputables à la mise en état de marche des actifs en vue de leur utilisation prévue.

ii. Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'une partie d'un élément d'actif incorporel est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément s'il est probable que les avantages économiques futurs incarnés par cette partie iront à l'organisation et si son coût peut être évalué de manière fiable.

Les coûts de l'entretien quotidien des actifs incorporels sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

iii. Amortissement

L'amortissement est comptabilisé dans l'état des activités opérationnelles selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée des actifs incorporels. L'amortissement commence lorsqu'un actif est prêt à être utilisé et cesse à la première des deux dates suivantes : la date à laquelle l'actif est décomptabilisée ou classée comme détenu en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5, actifs incorporels détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le taux d'amortissement estimé pour l'année est le suivant :

Meubles et accessoires	15%
Logiciels informatiques	10%
Matériel de bureau	20%

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES				
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)				
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022				
2. TABLEAU DES ACTIFS INCORPORELS				
	Meubles et accessoires de bureau	Logiciels Informatiques	Matériel de bureau	Total
	15%	10%	20%	
	USD	USD	USD	USD
Coût :	-	8 413	-	8 413
Ajouts au cours de l'exercice	6 299	-	3 808	10 107
Au 31 / 12/ 2022	6 299	8 413	3 808	18 520
Provision pour dépréciation				
Au 1er / 1/ 2022	-	2 523	-	2 523
Charges de l'exercice	945	841	762	2 548
Au 31 / 12/ 2022	945	3 364	762	5 071
Valeur comptable au 31/12/2022	5 354	5 049	3 046	13 449
Valeur comptable au 31/12/2022	-	7 572	-	7 572
			2022	2021
3. COMPTE CLIENT			USD	USD
Cotisation des membres	7a		189 941	147 180
Participation financière du FIRS			60	50
Prépaiement - Zoom			2 119	2 904
			192 120	150 134
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
Banque Stanbic IBTC			11 843	11 843
Eco Bank (3563060738)			81 621	137 771
Eco Bank (3330000240)			6 657	94
Eco Bank (3333067187)			584	498
Eco Bank (3333066194)			15 552	42 866
Encaisse			-	40
Avance en espèces			1 100	725
			117 357	193 838
5. FONDS ACCUMULÉS				
Solde reporté			345 134	401 501
Excédent/ (Déficit) pour l'exercice			(28 236)	(56 367)
			316 898	345 134



FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES							
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)							
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022							
					2022	2021	
					USD	USD	
6. COMPTES FOURNISSEURS							
Honoraires d'audit					3 461	3 423	
Cotisation anticipée	7a				1 592	330	
Autres montants à payer					975	975	
					6 028	4 728	
7. REVENUS							
Cotisations des membres	7a				143 500	60 500	
Participation financière du FIRS					100 000	100 000	
Subvention de Oxfam Amérique					14 990	19 559	
Subvention du Liberia					-	9 975	
Autres revenus (intérêt bancaire)					184	295	
					258 674	190 329	
7a. COTISATIONS	SOLDE REPORTÉ	PAIEMENT ANTICIPÉ	COTISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS	TOTAL DÛ A CE JOUR	PAIEMENTS EFFECTUÉS	SOLDE A REPORTER	PAIEMENT ANTICIPÉ
ORGANISMES MEMBRES	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Nigeria	10	-	15 000	15 010	15 000	10	-
Ghana	10	-	12 000	12 010	12 000	10	-
Côte d'Ivoire	42 000	-	12 000	54 000	-	54 000	-
Sénégal	4 350	-	10 000	14 350	13 940	410	-
Burkina Faso	3 742	-	10 000	13 742	15 256	-	1 514
Guinée	36 000	-	10 000	46 000	-	46 000	-
Mali	3 907	-	10 000	13 907	-	13 907	-
Liberia	4 025	-	10 000	14 025	14 000	25	-
Gambie	-	330	10 000	10 000	9 660	10	-
Bénin	2 075	-	7 500	9 575	9 652	-	77
Niger	7 520	-	7 500	15 020	2 494	12 526	-
Togo	2 541	-	7 500	10 041	9 997	44	-
Sierra Léone	10 000	-	7 500	17 500	-	17 500	-
Cabo Verde	15 000	-	7 500	22 500	-	22 500	-
Guinée Bissau	16 000	-	7 000	23 000	-	23 000	-
Total	147 180	330	143 500	290 680	102 001	189 941	1 592



FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES				
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)				
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022				
			2022	2021
8. DÉPENSES		Notes	USD	USD
Réunions et conférences			93 705	24 470
Frais de traduction			24 752	54 113
Honoraires			9 494	26 195
Transport, voyages et hébergement			55 795	12 101
Téléphone, internet & courriers			2 889	11 625
Impressions et papeterie			-	6 218
Loisirs			3 316	3 413
Mutuelle du Secrétariat			29 070	28 240
Consommables bureautiques			5 278	1 566
Licence, enregistrement et renouvellements			59	-
Frais médicaux			939	-
Loyer			3 538	-
Formations			1 823	32 017
Dépenses liées aux médias			17 234	1 742
Honoraires professionnels			24 241	31 588
Réparation et entretien du siège			-	2 005
Réparation et entretien du matériel de bureau			5 917	4 784
Réparation et entretien des véhicules			2 049	1 311
Périodiques			63	178
Charges financières		8a	701	811
Frais d'audit			3 461	3 423
Amortissement			2 548	841
			<u>286 872</u>	<u>246 643</u>
8.a CHARGES FINANCIÈRES				
Frais de tenue de compte			679	767
TVA			22	16
Autres charges			-	28
			<u>701</u>	<u>812</u>
9. PASSIFS ÉVENTUELS				
il n'y avait aucun passif éventuel non provisionné à la date de l'état de la situation financière.				

PRIX, DONNÉS ET SUBVENTIONS

Les prix, les dons et les subventions sont des fonds reçus de tiers dans le but d'entreprendre des programmes et des projets spécifiques. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le FAFOA a reçu 14 990 USD de subventions d'Oxfam Amérique pour soutenir les activités du FAFOA prévues pour l'année.

Le FAFOA a également reçu une subvention de 100 000 USD dans le cadre de l'accord de siège conclu entre le gouvernement nigérian et le FAFOA. Ce montant est destiné à couvrir les frais de fonctionnement du Secrétariat et à fournir des services aux pays membres.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'avenir est prometteur pour le FAFOA et ses pays membres. Le FAFOA continuera d'être un canal permettant aux pays membres de collaborer étroitement en matière d'échange d'informations et d'expériences et de renforcement des capacités afin d'améliorer la qualité de l'administration fiscale dans les pays membres. Il existe de nombreuses opportunités pour les pays membres afin de combattre activement les pratiques fiscales agressives des entreprises multinationales par l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices d'un pays à l'autre.

Dans les mois et les années à venir, le FAFOA commencera à proposer des cours de formation en ligne de courte durée sur les politiques fiscales, le service à la clientèle, l'audit et la discipline fiscale, et bien d'autres domaines qui devraient permettre aux pays membres d'améliorer considérablement la qualité de l'administration fiscale.

Le FAFOA facilitera également l'assistance technique entre les pays membres, de sorte qu'un pays membre compétent dans un domaine puisse fournir une assistance technique à d'autres pays membres présentant des faiblesses dans ce domaine. Cela peut également prendre la forme de programmes d'échange entre les pays membres, dans le cadre desquels le personnel d'une administration fiscale peut effectuer un stage de courte durée dans un autre pays membre et acquérir des compétences et de l'expertise dans un programme particulier qui peut être reproduit dans l'administration fiscale du pays membre.

REMERCIEMENTS

Le FAFOA exprime sa reconnaissance aux personnes et aux organisations énumérées ci-après pour leur contribution à l'objectif et à la vision de l'organisation. Le FAFOA remercie ses États membres pour leurs contributions et leur implication continues dans ses opérations, qui comprennent le renforcement des capacités, l'échange d'informations et d'expériences, et le soutien technique. La valeur des efforts des États membres ne peut être surestimée car, comme le dit l'adage, « aide-toi et le ciel t'aidera ». En tant que pays d'Afrique de l'Ouest, nous devons d'abord relever le défi de donner la priorité à la mobilisation des ressources intérieures en investissant dans les capacités humaines et techniques. Nous devons encourager les efforts conjoints pour améliorer la qualité de l'administration fiscale dans tous les pays membres.

Le FAFOA exprime sa gratitude au gouvernement nigérian et le FIRS pour leur appui continu, qui comprend des contributions annuelles, des ressources humaines et une assistance matérielle conformément à l'accord de siège.

Le FAFOA remercie le gouvernement de la République du Togo et l'OTR pour leur appuis sans faille à travers leurs contributions et leurs ressources humaines.

Le FAFOA remercie également la Commission de la CEDEAO, l'ONT, l'OSF, OXFAM, l'IBFD, l'ATI, l'ICTD, BRITACOM, le Centre d'études sur la fiscalité africaine (CSAT) de l'IBFD, l'OCDE, l'UN-DESA et d'autres partenaires pour leur appui à la promotion de notre agenda et de notre vision.